

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH

*SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2023*

**PROCES VERBAL**

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents : tous les membres, sauf M. Pascal MIRBACH a donné procuration à M. Laurent THIERIOT et M. Philippe PETRY a donné procuration à M. Yannick EICH (absents excusés)

*Convocation du 20 février 2023*

**ORDRE DU JOUR**

Ouverture de la séance à 20h00

Mme Sandrine FORRLER a été désignée comme secrétaire de séance

1. **Approbation du compte rendu du 27 janvier 2023**

Le compte rendu est approuvé à 13 voix POUR et 2 abstentions.

2. **Affaire de personnel**

Mme le Maire propose aux élus d'augmenter le temps horaire de Mme Sabrina BRUNNER à 35/35<sup>ème</sup> pour assurer le remplacement de Mme Sylvie RUDOLF. Les élus approuvent la proposition.

-----  
Mme le Maire fait part aux élus de la nécessité de réorganiser le service administratif pour remplacer Mme Marie FUGEN qui sera en congé maternité à compter du 03/04/2023 et jusqu'au 31/08/2023.

Après discussion, les élus décident de recruter un adjoint administratif au secrétariat de la mairie à raison de 20/35<sup>e</sup> et Mme Anja ARMBRUSTER remplacera Mme FUGEN au sein de l'agence postale son contrat sera modifié pour un temps horaire de 15/35<sup>e</sup>.

3. **Permissionnaires de chasse**

Après examen des documents remis (pièce d'identité, permis de chasse...) le conseil municipal agréé les deux nouveaux permissionnaires de chasse du lot 2 « Amicale des chasseurs du Fleckenstein » présentés par Mme Nicole WEISS :

- M. Damien HAUSBERGER demeurant 5 rue des Pruniers à Nehwiller
- M. David HAUSBERGER demeurant 5a rue des Pruniers à Nehwiller

4. **Projet de rénovation pour l'église**

Dans le cadre du projet de rénovation de l'église, Mme le Maire propose aux élus d'étudier l'estimation/description établie par M. KLIPFEL.

Après discussion, les élus approuvent le coût prévisionnel comme suit :

- Montant des travaux 278 443,51 € HT
- Mission de maîtrise d'œuvre 36 613,22 € HT

Par ailleurs, les élus prévoient les crédits nécessaires au budget primitif 2023 et autorisent Mme le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier et lui donnent l'accord de demander toutes les subventions.

#### 5. **Demande de subvention Football Club de Langensoultzbach**

Mme le Maire fait part d'une demande de subvention du Football Club de Langensoultzbach pour l'entretien du terrain municipal et l'achat de barres de relevage et filets.

Les devis s'élèvent à 3 994,75 € HT.

Après délibération, les élus décident d'attribuer au FCL une subvention exceptionnelle de 20% du montant de l'acquisition et des travaux soit 798,45 € HT.

#### 6. **Examen de devis**

Les caveaux funéraires au sein du cimetière étant complets, Mme le Maire soumet aux élus un devis de l'entreprise « Monuments Funéraires de Bitche » pour la réalisation de cavurnes.

Après examen, les élus approuvent le devis pour un montant de 8 350 € HT soit 10 200 € TTC.

-----

Dans une optique d'économie d'énergie et suite à la demande des élus, Mme le Maire a demandé un deuxième devis concernant l'isolation des murs intérieurs sous les fenêtres de 3 salles de classe de l'école (point ajourné lors du dernier conseil municipal du 27/01/2023).

Mme le Maire soumet aux élus ce devis établi par l'entreprise HEINRICH SCHMID comprenant une variante avec l'isolation des poteaux et le changement des tablettes, pour un montant total de 15 882 € HT soit 19 058,40 € TTC.

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas approuver le devis.

#### 7. **Divers**

Mme le Maire fait part de déclarations d'intention d'aliéner :

- Bien situé 16 rue de Froeschwiller (maison)
- Bien situé 16 rue de Froeschwiller (grange)

-----

Les élus se partagent la rédaction des articles du bulletin municipal.

-----

Mme le Maire informe les élus que l'UEPAL demande à M. le Pasteur ROTH de faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le Pasteur continuera de résider au presbytère « contre service en tant que pasteur retraité »

-----

Mme Martine STIEFEL donne des explications sur le Plan de Gestion Différencié et informe le conseil municipal que le document est disponible dans son intégralité en mairie pour toute personne souhaitant le consulter.

-----

Mme le Maire informe les élus de la fin des travaux de démolition du bâtiment rue des Cerfs. Le concassé servira à remblayer des chemins forestiers.

-----

La prochaine réunion de la commission forêt a été fixée au 23 mars 2023 à 19h00.

---

Mme le Maire rappelle que la journée éco-citoyenne aura lieu le 18 mars 2023. Plusieurs groupes seront formés pour la réalisation des travaux.

---

Le palmarès du fleurissement aura lieu le 14 avril 2023.

---

La première réunion commission « Petite enfance » sera organisée courant avril, sont membres Mmes Martine STIEFEL et Mylène FULLENWARTH., MM. Yannick EICH et Pascal MIRBACH.



---

La prochaine réunion du conseil municipal a été fixée au 31 mars 2023 à 19h30. Elle sera principalement consacrée au budget 2023.

La séance est levée à 23h00.

La Secrétaire de séance  
Mme Sandrine FORRLER

Pour copie conforme  
Langensoultzbach, le 28 février 2023  
Mme le Maire – Evelyne LEDIG



The seal is circular with the text 'Mairie de Langensoultzbach' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.